

AR Prefecture

006-210600060-20201029-202010_1-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

DELIBERATION N°2020-10-1

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

Séance du 29 Octobre 2020

Date de convocation :
23.10.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme LEBRETON Elisabeth

M. SICRE Jean-Louis

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. ANDRIO Franck

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

Excusés :

Mme LEBRETON Elisabeth

M ANDRIO Franck a donné pouvoir à PIERACCINI Joël pour voter en son nom

M MERCIER Thiery a donné pouvoir à ARZANI Jean Pierre pour voter en son nom

Non Excusés :

M SICRE Jean-Louis

AR Prefecture

006-210600060-20201029-202010_1-DE

Reçu le 04/11/2020

Publié le 04/11/2020

FAYOLLE Patricia a été nommé(e) secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 2

Votants : 17

OBJET : AIDE AUX COMMUNES SINISTREES DE LA TEMPÊTE ALEX

Le Conseil Municipal,

Considérant les dégâts engendrés par le déluge meurtrier de la tempête Alex, vendredi 2 octobre sur les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée (Alpes-Maritimes) qui ont particulièrement souffert,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de valider une aide directe de la commune aux sinistrés de 20 000€ par le biais de la Métropole Nice Côte d'Azur matérialisée par la retenue de ce montant sur la Dotation de Solidarité Métropolitaine 2021.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.

Aspremont, 29 octobre 2020

Le Maire,



Pascal BONSIGNORE